

contenu du message

---

de [redacted]  
à enquelepublique.vendee3@orange.fr  
date 11/05/19 17:24  
objet **Lettre au commissaire enquêteur**  
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) Remarques a...pdf (111.73 ko)

---

Bonjour Monsieur

Suite à notre échange de jeudi après-midi, je vous transmet comme convenu la liste des éléments que je souhaite porter à votre attention ainsi qu'au préfet.

Cordialement

Lucien Pilastre

## Remarques au projet de contournement de Mareuil Sur Lay

Dans le cadre de l'enquête publique visant à l'utilité du projet de contournement de Mareuil, je souhaiterais apporter plusieurs remarques et attirer l'attention sur certains éléments de ce projet.

### - Tout d'abord, en termes de nécessité collective de ce projet

Ce projet avait été étudié en réponse aux encombrements de la ville au vu du trafic routier il y a déjà de nombreuses années. Depuis, de nombreux éléments sont venus atténuer ceci (fermeture de la carrière des roches bleues, fermeture de la laiterie, limitation de la vitesse dans Mareuil, aménagements routiers etc.). De plus, et si on en croit les perspectives de développement dans les années à venir, la voiture individuelle thermique et le transport par camion semblent amenés à diminuer drastiquement au profit d'autres moyens de locomotion (covoiturage, transport en commun, transport électrique...). Et ce développement semble d'ailleurs vouloir se faire à assez court terme (10ans) soit dans les mêmes délais que ce projet. Et quand bien même il se ferait sur plus longtemps, pourquoi lancer un projet de cette ampleur pour quelques années et à ce prix là ?

Si je me trompe complètement sur l'évolution à venir, ce tracé avait lui été choisi notamment pour son plus grand nombre de desserte et par rapport à la situation géographique de la carrière. Cette même carrière étant définitivement fermée et le transport routier des communes des Pineaux, Bournezeau et Château Guibert ne passant pas ou peu dans Mareuil pour aller vers Luçon mais par Bournezeau Les Moutiers Luçon, le choix de ce tracé au coût bien supérieur et à l'impact environnemental supérieur aussi à l'autre ne semble plus justifié. Et d'ailleurs, comment mettre autant d'argent dans un contournement d'une ville comme Mareuil alors même que le réseau routier existant manque cruellement d'entretien ?

### - Deuxièmement, d'un point de vue environnemental

Je ne me prononcerai là que sur la partie allant de la Bourelière au Marais fleuri car c'est celle que je connais le mieux mais je suppose que cette remarque vaut aussi pour d'autres endroits de ce tracé. Pour être usager de ce territoire en tant qu'agriculteur mais aussi que randonneur, chasseur, pêcheur et sylviculteur, je peux témoigner d'une richesse faunistique et floristique énorme permise justement par la diversité de ce lieu. La présence sur ce même territoire de cours d'eau, rivières, talus, fossés, haie, pommiers en production, peupleraies, grandes cultures, prairies naturelles et taillis permet le maintien de cette biodiversité et plus généralement d'un paysage harmonieux qui profite au plus grand nombre (randonneur, pêcheurs, chasseurs, touristes, clients des vergers de Vendée...). Un projet de cette ampleur au milieu de ce territoire le détruirait complètement et viendrait allonger la liste déjà longue des espaces naturels artificialisés. Nous travaillons avec les collègues et voisins à préserver au mieux depuis plusieurs années ce milieu en plantant des haies, des arbres, en entretenant le paysage, les chemins, en nettoyant les fossés (car oui, les abords des routes sont de vraies poubelles), je ne veux pas que ça ait été en vain.

### - Dernièrement d'un point de vue personnel

Je termine par ce point, il me semble moins important que les 2 points précédents car il ne me concerne que moi seul. Néanmoins, je viens de m'installer en tant qu'agriculteur sur une petite surface (105ha de cultures) avec un projet professionnel cohérent au sein d'un territoire que j'entretiens et sur lequel je vie. Ce projet est cohérent car le parcellaire est groupé et irrigable. En parallèle de cette exploitation je cultive aussi 40ha de peuplier, ce qui me permet justement de compléter mes revenus et d'assurer mes arrières car cette surface cultivée est justement un peu trop petite. Les investissements pour l'exploitation ont été réalisés sur 15 ans et les parcelles de peuplier plantées

pour être exploitées dans 20 ans. Au vu du tracé de ce contournement, je suis impliqué directement et indirectement sur 20 ha (perte de surface + difficultés pour cultiver celles séparées de mon siège d'exploitation par la rocade). En termes de peupleraie, C'est 4 ha de perte directe et au moins autant d'impliqués par ce projet (difficulté d'entretien et impossibilité d'exploitation car les engins et dépôts nécessaires sont conséquents). C'est donc 20 à 25% de mon activité professionnelle globale qui est impactée. Et même si des compensations foncières sont prévues, la réserve foncière n'étant pas du côté de mon exploitation, je serai toujours perdant car je ne ramènerai pas l'irrigation là bas (marge en culture sèches /2 par rapport à irrigables). Quant aux peupliers, même si je pouvais replanter sur d'autres parcelles c'est 10 ans de travail et d'investissement de perdus.

C'est à toutes ces raisons et que je souhaite porter votre attention quant au bien-fondé de ce projet et m'y oppose.

Cordialement

Lucien Pilastre  
La Chauvelière  
85320 Bessay  
[lucien.pilastre5@orange.fr](mailto:lucien.pilastre5@orange.fr)  
0611266548